

AGENCE NATIONALE DU DOMAINE ET DU FONCIER

**MARCHE DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES**

DOSSIER DE PRESELECTION

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
à [blank], le [blank]
pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Émis le : 06/07/2026

Pour les prestations de :

Accord-cadre sur trois (03) ans à bons de commande relatif à la sélection des Organisations de la Société Civile pour l'appui à la prise en compte des droits des groupes vulnérables dans les communes couvertes par TERRA BENIN, répartie en quatre (04) lots

Référence SIGMAP du marché : PI_DG_116435

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 6384

Accord de prêt : Néant

BON A LANCER

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE
DES MARCHÉS PUBLICS
[Signature]
Iris A. AHLAN

JUIN 2026

Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 30/06/2026
Nom: ALI AMOUSSA
Prénom: Maffoussatou
Signature: *[Signature]*

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI).....	3
II.MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET	12
III- MODELE DE LA LISTE DU PERSONNEL.....	15

BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL

Objet : Accord-cadre sur trois (03) ans à bons de commande relatif à la sélection des Organisations de la Société Civile pour l'appui à la prise en compte des droits des groupes vulnérables dans les communes couvertes par TERRA BENIN, répartie en quatre (04) lots

Référence SIGMaP: PI_DG_116435

Avis N°. 331/2026/MEF/ANDF/PRMP/S-PRMP du 12/07/2026

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'**Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 Mai 2026(deuxième version).
2. L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget , exercice 2026, des fonds du Budget Autonome, afin de financer le Programme National Foncier : Appui à la prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables dans la collecte et la mise à jour des données cadastrales et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles : Accord-cadre sur trois (03) ans à bons de commande relatif à la sélection des Organisations de la Société Civile pour l'appui à la prise en compte des droits des groupes vulnérables dans les communes couvertes par TERRA BENIN, répartie en quatre (04) lots.
3. Les prestations comprennent quatre (04) lots et portent sur :
 - LOT 1: **ABOMEY, ALLADA, DJIDJA**
 - LOT 2: **KLOUEKANME, NATITINGOU, SAVALOU, OUIDAH**
 - LOT 3: **ADJOHOUN, KPOMASSE, OUESSE.**
 - LOT 4: **BEMBEREKE, DASSA-ZOUME, KETOU, LOKOSSA**

L'objectif global de la mission est de contribuer significativement à la prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables dans la collecte et la mise à jour des données cadastrales.

BON A LANCER

3 ✓

De manière spécifique, il s'agira pour les OSC retenues au cours de cette mission de :

- identifier et appuyer les groupes vulnérables pour la prise en compte de leurs droits fonciers lors des opérations d'enregistrement dans les quatorze communes cibles de Terra Bénin ;
- identifier et aider à éliminer les goulots d'étranglement/facteurs de blocage à la prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans la collecte et la mise à jour des données cadastrales ;
- échanger avec toutes les parties prenantes concernées sur les goulots d'étranglement /facteurs de blocage identifiés dans la prise en compte des droits fonciers des groupes vulnérables ;
- élaborer des fiches de capitalisation sur les sujets pertinents identifiés au cours de l'accompagnement.
- appuyer l'ANDF dans l'animation au niveau national, d'un dialogue sur les sujets de préoccupations liées à la collecte et à la mise à jour des données cadastrales, notamment en ce qui concerne la prise en compte des droits des couches vulnérables

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre triennal (2026, 2027, 2028) mono attributaire non renouvelable par lot avec l'OSC qui sera sélectionné.

BON A LANCER

Ledit accord-cadre qui sera mis en œuvre par bon de commande annuels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

Un candidat peut soumissionner à un ou tous les quatre (04) lots et être retenu sur la liste restreinte de chacun desdits lots, s'il atteint la note minimale requise pour chacun d'eux. Chaque lot fera l'objet d'une manifestation d'intérêt distincte.

4. Le délai de validité/mise en oeuvre de chaque accord-cadre est de trois (03) ans pour chaque lot . Le délai de réalisation de chaque bon de commande est de douze (12) mois à compter de la date qui sera inscrite dans l'ordre de service de démarrer les missions objet de ce bon de commande.

AV

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt par lot pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'OSC en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales de l'OSC dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques de l'OSC dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'OSC, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats, au moins cinq (05) et au plus huit (08) par lot, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres OSC en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

¹ La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités de l'Organisation de la Société Civile (OSC) en relation avec le domaine des prestations	10	- Inscription sur le récépissé d'enregistrement de : « l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers) (10 points) ; - Non inscription sur le récépissé d'enregistrement de : « l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers. (00 point)	Copie légalisée du récépissé d'enregistrement 
2. Nombre d'expériences générales des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2025,2024,2023,2022,2021) et de l'année en cours	25	Pour les anciennes Organisations de la Société Civile (OSC) : - Cinq (05) missions générales sur les projets de développement au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou Projet/Programmes liés à une structure de l'Etat, au cours des cinq (05) dernières années à raison de 5 points par mission valide soit 5x5 points =25 points - Absence de preuves valides=00 point ; - Aucune mission dans les projets de développement =00 point	• Pour les anciennes Organisations de la Société Civile (OSC) Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des attestations de service fait ou procès-verbal de réception appuyées de la page de garde, de la page portant l'objet et de la page de signature de chaque contrat

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
2026 		Pour les nouvelles Organisations de la Société Civile (OSC) naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence : - Disposer d'un personnel d'encadrement (Coordonnateur / Chef de mission titulaire d'un BAC+5 en géographie ou en droit, ou en sociologie ou en développement local ou en gestion des projets ou en agronomie ou en sciences sociales, et ayant participé à la réalisation d'au moins cinq (05) missions générales sur les projets de développement au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou Projet/Programmes liés à une structure de l'Etat au cours cinq (05) dernières années et de celle en cours. - Expérience du personnel d'encadrement dans le domaine de l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers à raison de 5 points par missions du personnel proposé valide ; soit 5 pointsx5=25 points	correspondant (copies simples) Pour les nouvelles Organisations de la Société Civile (OSC) naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Copie légalisée du diplôme + copies légalisées des attestations de travail ou de service fait par le personnel d'encadrement

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		- Absence de preuves légalisées=00 point - Aucune mission dans domaine de l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers=00 point	
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'Organisation de la Société Civile (OSC) au cours des cinq (05) dernières années (2025,2024,2023,2022,2021) et de l'année en cours 2026	BON A LANCER 50	• Pour les anciennes Organisations de la Société Civile (OSC) - cinq (05) missions spécifiques dans le domaine de : l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou Projet/ Programmes liés à une structure de l'Etat au cours cinq (05) dernières années et celle en cours à raison de 10 points par mission valide ; soit 10x5points =50 points - Absence de preuves valides=00 point - Aucune mission dans de prestations en droits fonciers au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes au cours cinq (05) dernières années et de l'année en cours=00 point	• Pour les anciennes Organisations de la Société Civile (OSC) - Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des attestations de service fait ou procès verbal de réception appuyées de la page de garde, de la page portant l'objet et de la page de signature de chaque contrat correspondant (copies simples)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Pour les nouvelles Organisations de la Société Civile (OSC) naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence - Disposer d'un personnel d'encadrement (Coordonnateur /Chef de mission titulaire d'un BAC+5 en géographie ou en droit, ou en sociologie ou en développement local ou en gestion des projets ou en agronomie ou en sciences sociales, et ayant participé à la réalisation d'au moins cinq (05) missions spécifiques dans le domaine de : l'intermédiation sociale ou l'inclusion sociale ou la prise en compte des droits des personnes vulnérables ou la protection de la femme et de l'enfant ou développement communautaire ou droits fonciers au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou Projet/Programmes liés à une structure de l'Etat au cours cinq (05) dernières années et celle en cours à raison de 10 points par mission du personnel proposé valide ; soit 10 pointsx5=50 points. - Absence de preuves valides=00 point ; - Aucune missions spécifiques en droits fonciers =00 point	Pour les nouvelles Organisations de la Société Civile (OSC) naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Copie légalisée du diplôme+ copies légalisées des attestations de travail ou de service fait par le personnel d'encadrement

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous- critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale de l'Organisation de la Société Civile (OSC)	05	- Inexistence d'une présentation de des Organisations de la Société Civile (OSC)=00 point ; - Inexistence d'un organigramme de l'Organisation de la Société Civile (OSC)=00 point ; - Une bonne présentation de l'Organisation de la Société Civile (OSC) (statut juridique, raison sociale, domaine de compétences/missions, structuration et expériences générales) = 3 pts ; - une présentation incomplète de l'Organisation de la Société Civile (OSC) (sans tous les éléments constitutifs cités-dessus) = 00 point ; - Existence d'un organigramme de Organisations de la Société Civile (OSC) défini et bien détaillé (direction et les services associés avec liaisons fonctionnels) =2 points ; - Inexistence d'un organigramme ou Existence d'un organigramme non détaillé, de Organisations de la Société Civile (OSC) (sans préciser les liaisons fonctionnelles entre la direction et les services associés) = 00 point	Note de présentation de des Organisations de la Société Civile (OSC) incluant son organigramme, datée, signée et cachetée

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	1. Liste du personnel datée, signée et cachetée (voir le modèle joint) = 3 points ; 2. Personnel affecté à la mission = 7 points : - Un (01) Expert en intermédiation sociale/ Expert plaidoyer, titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4/5) en sciences sociales (sociologie, développement, anthropologie) = 2 points ; - Deux (02) Superviseurs, titulaire d'un Bac +3 en sciences sociales (géographie, sociologie ou droit) = 2 points (à raison d'un (01) point par superviseur) - trois (03) animateurs, Titulaire d'un Bac +3 en sciences sociales (droit, sociologie, psychologie, linguistique, en animation sociale, l'environnement ou l'agronomie) = 3 points (à raison d'un (01) point par animateur)	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	100	100	

BON A LANCER

NB : « En cas de groupements d'OSC, le critère 1 doit être satisfait par tous les membres du groupement ; les critères 2, 3 et 4 seront satisfaits par le chef de file ». Par ailleurs, les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception, pour les anciennes OSC, et les attestations /certificats de travail ou de service fait, pour les OSC naissantes ou celles n'ayant pas encore trois (03) années d'existence, doivent comporter l'objet de la mission réalisée par l'OSC ou à laquelle le personnel d'encadrement a participé, ainsi que les références du contrat correspondant».

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08) par lot.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'OSC ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail : **ntraore@finances.bj** et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP de l'ANDF, bureau en cabine vitrée sis au 4ième étage de l'Immeuble AISSI en face de l'Eglise Catholique Ste Rita , les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, GMT + 1 (heure locale)** et et/ou sur le site web : <https://andf.bj/appels-doffres/>.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernière candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du **06./07/2026**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP de l'ANDF, bureau**

en cabine vitré sis au 4ième étage de l'Immeuble AISSI en face de l'Eglise Catholique Ste Rita , Tel: 01 97 75 52 00, E-mail : ntraore@finances.bj, les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, GMT + 1 (heure locale). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie électronique. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://andf.bj/appels-doffres/> ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion au troisième étage (R+3) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANDF ; Adresse géographique : Face à l'Elise catholique sainte Rita, au plus tard le 21 / 07 / 2026 à dix (10) heures, GMT + 1 (heure locale). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

13. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion au troisième étage(R+3) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANDF au plus tard le 21 / 07 / 2026 à dix (10) heures trente (30) minutes, GMT + 1 (heure locale).**
14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

BON A LANCER

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés

Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours ouvrables) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou, le

1^{er}/07/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics, par intérim

AGENCE NATIONALE DU DOMAINE
La Personne
Responsable
des Marchés Publics
Nanaïssa B. TRAORE
M. E. F.

BON A LANCER

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

représentant
Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer titre du
de l'Autorité

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité
contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception,
nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer
nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation de l'OSC accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences de l'OSC [copies légalisées des attestations de
bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des
contrats correspondants (copies simples)]³ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la
copie simple des diplômes etc.⁴ ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité
contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération
distinguée.

(Signature, nom et cachet du responsable/représentant habilité
de l'OSC

³ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées
des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

⁴ Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes
de cotation

BON A LANCER

MODELE DE LA LISTE DU PERSONNEL

1.	Désignation du poste
	Nom
2.	Désignation du poste
	Nom
3.	Désignation du poste
	Nom
4.	Désignation du poste
	Nom

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ *[insérer la date de signature]*

BON A LANCER